



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNY EN VANOISE (Savoie)
SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2022**

N° 2022 0118

Nombre en Membres : 15
En exercice : 12
Ont pris part à la délibération : 11
Procurations : 03
Date de convocation : 16 septembre 2022
Date d'affichage : 16 septembre 2022

L'An Deux mille vingt-deux, le vingt-trois septembre à 20H00 s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de 73350 -CHAMPAGNY EN VANOISE sous la Présidence de M. René RUFFIER LANCHE, Maire.

Présents : René RUFFIER LANCHE, Denis TATOUD, Florian SOUVY, Olivier CHENU, Corentin GROS, Gérard RUFFIER LANCHE, Emmanuel MAEGEY, Xavier BRONNER

Absents excusés : Robert LEVY, Olivier SACHE (donne procuration à René RUFFIER LANCHE, Vincent RUFFIER DES AIMES (donne procuration à Florian SOUVY), Tony BUTHOD GARCON (donne procuration à Corentin GROS).

Secrétaire : Florian SOUVY

Objet : Avenant n°3 - Construction d'un parking enterré lieudit "le Raffort"

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal que dans le cadre des travaux de construction d'un parking enterré au lieudit "le Raffort" doivent faire l'objet d'un avenant ayant pour objet :

* modification de la ventilation haute,

* arrivée tardive de l'étude géotechnique nécessitant de refaire les pièces écrites de la consultation déjà lancées ainsi que l'analyse.

Le présent avenant modifie le montant de la mission de la mission ACT.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré,

VU le code des marchés publics,

DECIDE de conclure l'avenant n° 3 suivant :

Attributaire : SAS KHEPHREN - IMHOTEP ARCHITECTES
Adresse : 29 bis, avenue Jean Jaurès - BP 189
73276 ALBERTVILLE CEDEX

Nouveau montant du marché public suite à l'Avenant n° 2 :

▪ Forfait provisoire de rémunération :	114 800.00 € HT
▪ Montant de la TVA (20 %)	22 960.00 €
▪ Montant TTC	137 760.00 € TTC

Montant de l'avenant n° 3 :

▪ Montant de l'avenant HT :	5 889.00 € HT
▪ Taux de TVA (20%)	1 177.80 €
▪ Montant TTC	7 066.80 € TTC

Nouveau montant du marché public suite à l'Avenant n° 3

▪ Forfait provisoire de rémunération :	120 689.00 € HT
▪ Montant de la TVA (20 %)	24 137.80 €
▪ Montant TTC	144 826.80 € TTC

« Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes
Conformément à la Loi du 02 Mars 1982 »
POUR EXTRAIT CONFORME,

**Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} adjoint,
Denis TATOUD**





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 3¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

COMMUNE DE CHAMPAGNY EN VANOISE
Mr René RUFFIER LANCHE, Maire de la Commune
73350 CHAMPAGNY EN VANOISE
Tél. 04 79 55 03 80 – e-mail : contact@mairie-champagny.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SAS KHEPHREN – IMHOTEP ARCHITECTES
29 bis, avenue Jean Jaurès – BP 189
73276 ALBERTVILLE CEDEX
Tél. 04 79 31 25 12 – e-mail : albertville@imhotep-architectes.com

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Construction d'un Parking enterré, sur deux niveaux, d'un total de 85 places – lieudit « Le Raffort » - Front de neige de la station
Rénovation d'un parking existant de 4 niveaux, dit « Le Centre »

- Date de la notification du marché public : 13/11/2019
- Durée d'exécution du marché public : indiquée dans le CCAP
- Montant initial du marché public :

P1 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 103 350,00 €
- Montant TTC : 124 020,00 €

Nouveau montant du marché suite Avenant n° 02

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 114 800,00 €
- Montant TTC : 137 760,00 €

P2 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 11 400,00 €
- Montant TTC : 13 680,00 €

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

P1 : Modification du programme à la demande du Maître d'Ouvrage :

➤ modification de la ventilation haute

➤ arrivée tardive de l'étude géotechnique nécessitant de refaire les pièces écrites de la consultation déjà lancée ainsi que l'analyse

Le présent avenant modifie le montant de la mission ACT.

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

P1 : Nouveau montant du marché public suite à l'Avenant n° 02 :

- Forfait provisoire de rémunération : **114 800,00 € H.T**
- Montant de la T.V.A (20 %) : **22 960,00 €**
- Montant T.T.C : **137 760,00 € T.T.C**

Arrêté en lettres : Cent trente sept mille sept cent soixante euros T.T.C

Montant de l'avenant n° 03:

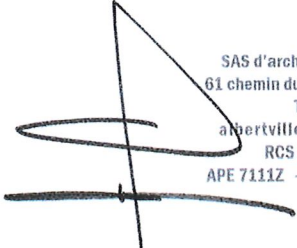
- Montant de l'avenant HT : **5 889,00 € H.T**
- Taux de la TVA : **1 177,80 €**
- Montant TTC : **7 066,80 € T.T.C**

➤ **Nouveau montant du marché public suite à l'Avenant n° 03**

- Forfait provisoire de rémunération : **120 689,00 € H.T**
- Montant de la T.V.A (20 %) : **24 137,80 €**
- Montant T.T.C : **144 826,80 € T.T.C**

Arrêté en lettres : Cent quarante quatre mille huit cent vingt six euros quatre vingt centimes T.T.C

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Titulaire initial SAS KHEPHREN M. Romuald LUCZAK	Albertville, le 09/08/22	 KHEPHREN SAS d'architecture au capital de 10.009€ 61 chemin du Pont Albertin - 73200 Albertville Tél. : 04.79.31.25.12 albertville@imhotep-architectes.com RCS Chambéry 898 881 271 APE 7111Z - N° d'ONA : S22396 - CROA ARA

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Champagney, le 24.10.22
en - Vanois

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)



le 1er adjoint
Denis TATOU

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.

COMMUNE DE CHAMPAGNY EN VANOISE
CONSTRUCTION DU PARKING DU RAFFORT

AVENANT N°03

ANNEXE N° 1 - MISSIONS ET RÉPARTITIONS DES HONORAIRES

Forfait de rémunération : 103 350,00 € H.T
Taux de rémunération : 7,95 %
Nouveau Forfait de rémunération : 114 800,00 € H.T
suite Avenant n°02
+ Avenant n° 03 (Mission ACT) : 5 889,00 € H.T
KHEPHREN
Nouveau Forfait de rémunérer : 120 689,00 € H.T

Part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux : 1 300 000,00 € Hors Taxes

Les pourcentages de chaque élément de mission sont les suivants :

Éléments de missions	Total sur honoraires	Total global H.T.	Répartition par cotraitant		
			Part de KHEPHREN	Part de STEBAT	Part de CENA
ESQ	8,00 %	8 268,00 €	5 137,60 €	1 972,20 €	1 157,60 €
APS	10,00 %	10 335,00 €	6 422,00 €	2 466,00 €	1 447,00 €
APD	15,00 %	15 502,50 €	9 633,00 €	3 699,00 €	2 170,50 €
PRO/EXE	20,00 %	20 670,00 €	12 844,00 €	4 932,00 €	2 894,00 €
DCE	10,00 %	21 785,00 €	14 422,00 €	5 916,00 €	1 447,00 €
ACT	7,00 %	13 123,50 €	10 384,40 €	1 726,20 €	1 012,90 €
DET	25,00 %	25 837,50 €	16 055,00 €	6 165,00 €	3 617,50 €
AOR	5,00 %	5 167,50 €	3 211,00 €	1 233,00 €	723,50 €
TOTAL	100,00	120 689,00 €	78 109,00 €	28 109,40 €	14 470,00 €

Le 09/08/2022

KHEPHREN

SAS d'architecture au capital de 10.000€
61 chemin du Pont Albertin - 73200 Albertville
Tel : 04 79 31 25 12
albertville@imhotep-architectes.com
RCS Chambéry 898 881 271
APE 7111Z - N° d'ONA : S22396 - CROA ARA

